Case
FRC
19864
FRS. 2 17064

OPINION

DE M. L'ABBÉ JACQUEMART,

Député de la Sénéchauſſée d'Angers,

SUR L'ÉLECTION DES ÉVÊQUES,

Prononcée le 9 Juin, & imprimée par l'Ordre de l'Aſſemblée Nationale.

JE ne puis qu'admirer, Meſſieurs, & rendre hommage au zèle vraiment apoſtolique dont votre Comité Eccléſiaſtique a fait preuve dans le Rapport qu'il vient de remettre ſous vos yeux. Dans un ſiècle dont l'impiété & la licence ſont en quelque ſorte le caractère dominant, je n'oſois plus me flatter de voir renaître les vertus de l'Egliſe primitive, les beaux jours de la Religion; cependant le magnifique projet de votre Comité me laiſſe entrevoir une aurore de bonheur, & mon cœur oſe s'ouvrir encore aux douceurs de l'eſpérance.

Je l'ai examiné, je l'ai médité, dans le ſilence des paſſions, ce Plan ſi religieuſement énoncé; j'ai écarté, autant qu'il a été en moi, tous les nuages dont l'intérêt, l'amour-propre auroient pu le défigurer à mes yeux: concentré, abſorbé, ſi j'oſe m'exprimer ainſi, dans l'amour du bien général, je n'ai écouté que lui, je lui ai ſubordonné toutes mes affections particulières. Mais hélas! qu'il me paroît loin encore du but qu'il ſe propoſe d'at-

THE NEWBERRY
LIBRARY

teindre. Je n'entreprendrai pas de l'attaquer dans toutes ſes diſpoſitions : je me borne à l'article ſoumis à votre délibération ; il eſt aſſez important pour mériter une diſcuſſion particulière.

Cet article donne le choix des Evêques aux Electeurs du Département : je vous l'ai déja dit, Meſſieurs, j'admire bien ſincèrement le zèle de votre Comité ; mais, dans cette occaſion, je ſuis tenté de le croire plus ardent qu'éclairé.

D'autres temps, d'autres mœurs. Ne nous laiſſons pas égarer par la chimère de la perfection : regrettons, dans toute l'amertume de notre cœur, les temps & les vertus apoſtoliques ; mais ne nous flattons pas de les voir renaître inceſſamment au milieu de nous. Tant que le nom de Chrétien fut ſynonyme avec celui de Saint ; tant que les Fidèles, uniquement occupés du Ciel, comptèrent pour rien les intérêts de la terre ; tant que l'Egliſe, unie par les liens de la foi la plus vive, de la charité la plus active, ne forma qu'une famille de frères qui, pour me ſervir de l'expreſſion conſacrée par l'Eſprit Saint, ſembloient n'avoir qu'un cœur & qu'une ame ; tandis enfin que les Chretiens, l'exemple des Nations, bornèrent leur ambition à la palme du martyre, on put compter ſur les élections du Peuple ; on put confier le choix des Evêques à des hommes qui en avoient toutes les vertus, & qui tous pouvoient prétendre à cette éminente dignité : mais cette première ferveur une fois réfroidie, il fallut recourir à d'autres moyens, parce qu'on ſentit que le choix du Peuple, toujours facile à ſéduire, ouvroit la porte à l'ambition, à l'intrigue, & finiroit par avilir le plus auguſte de tous les Miniſtères.

Faut-il, Meſſieurs, rappeler à votre ſouvenir ces temps malheureux ſur leſquels l'Egliſe gémit encore, & qu'elle voudroit effacer de ſes annales ; ces temps, dis-je, l'opprobre du nom Chrétien, où l'on vit des proſtituées, pendant une longue ſuite d'années, égarer le Peuple dans

la Capitale de l'Univers, & lui faire élever ſur le premier Siége de l'Egliſe les compagnons de leurs débauches. Voudroit-on nous rappeler à ces temps de corruption & de déſordres ? avons-nous moins de vices ou plus de vertus qu'on en avoit alors ? Ah ! nous ſommes plus éclairés ſans doute ; mais nos lumières nous ont-elles rendus meilleurs ? elles nous ont appris à donner des formes, des couleurs agréables aux vices ; nous ſommes plus décents, mais par là même nous ne ſommes peut-être que plus corrompus ; nous ſommes moins ſuperſtitieux, mais auſſi beaucoup moins religieux. Eſt-ce dans un ſiècle où la ſoif de l'or & des plaiſirs a tout dénaturé, qu'on devoit nous propoſer de confier à une petite partie du Troupeau le choix ſi important de ſes premiers Paſteurs ? n'eſt-ce pas vouloir aggraver, perpétuer nos maux, & nous fermer la ſeule voie qui puiſſe nous en délivrer ?

Pour nous vanter le choix des Peuples, on nous cite avec complaiſance les Athanaſe, les Ambroiſe ; mais on paſſe adroitement ſous ſilence tous ces mauvais Pontifes qui, portés par un Peuple ſéduit à la première dignité de la Religion, en ont été l'opprobre & le ſcandale. On couvre d'un voile épais ces ſcènes horribles qui, plus d'une fois, firent couler le ſang entre le veſtibule & l'autel.

Ne nous le diſſimulons pas, Meſſieurs, quelles que ſoient les bornes que votre Comité a impoſées au pouvoir & aux richeſſes de l'Epiſcopat, il tentera toujours l'ambition & la cupidité des mauvais Miniſtres. Quoi que nous puiſſions faire, les Evêques ſeront toujours, par la ſainteté de leur caractère, l'excellence de leur ſacerdoce, la ſublimité de leurs fonctions, l'étendue de leurs pouvoirs, les Magiſtrats les plus importans dans l'ordre politique & religieux. Il eſt donc abſolument indiſpenſable d'établir un nouvel ordre de choſes, qui ouvre la carrière aux talens, à la vertu, & la ferme conſtamment au vice & à l'intrigue. Or, ce nouvel ordre de choſes, Meſſieurs,

croyez-vous que votre Comité l'a bien saisi, en confiant aux Electeurs des Départemens, un choix qui doit avoir tant d'influence sur les mœurs d'une Nation que vous vous proposez de régénérer ?

Quels seront en effet ces Electeurs ? ce seront, pour l'ordinaire, des habitans de nos campagnes, ou tout au plus des petites Villes & des gros Bourgs où vous avez été obligés de fixer les Chefs-Lieux de Districts : ce seront des Fermiers, communément peu capables de peser & d'apprécier les qualités des Candidats ; ce seront des Maires de village, purement passifs, & toujours disposés à se livrer aux impressions qu'on voudra bien leur communiquer, qui, faute de connoissances & de lumières, seront forcés à se décider & à juger sur parole. Il se trouvera, dans ces Assemblées, des hommes puissans qui éblouiront par leurs richesses, des Orateurs dominans qui séduiront sans peine des hommes simples, qui n'ont jamais entendu que les Prônes de leur Curé ; & le choix des premiers Pasteurs sera abandonné à un petit nombre d'intrigans qui auront un grand intérêt à le faire tomber sur leurs parens ou sur leurs créatures.

Il arrivera, comme vous l'a fait observer un Prélat, dont vous admirez les talens autant que vous respectez ses vertus (1), que dans plusieurs de nos Provinces, le grand nombre des Electeurs sera pris parmi les non-Catholiques, qui peut-être se feront un plaisir cruel d'avilir une Eglise qu'ils rivalisent, en lui donnant de mauvais Pasteurs.

On vous a dit, je le sais, & on a cru répondre à cette difficulté vraiment embarrassante (2), en vous faisant observer qu'en France, des Hérétiques, des Infidèles mêmes jouissoient du droit de présentation. Mais, de bonne foi, est-il permis de justifier un abus par un autre ? dans un

(1) M. l'Archevêque d'Aix.
(2) M. Treilhard.

inſtant où on prétend les réformer tous, n'eſt-il pas bien étonnant qu'on veuille les établir en principes?

On vous a dit encore qu'on pourroit parer à cet inconvénient, en exigeant une déclaration de catholicité de ceux qui voudroient avoir part aux élections; mais cette inquiſition ne ſeroit-elle pas une contradiction manifeſte avec vos principes? avez-vous le droit tyrannique de ſcruter les opinions religieuſes d'un Citoyen qui ne trouble pas l'ordre, quelles que ſoient ſes opinions? n'avez vous pas déclaré qu'il devoit jouir de toutes les prérogatives que la Loi lui accorde? Ce ſeroit une injuſtice, une inconſéquence dont il ſeroit affreux de ſoupçonner cette Auguſte Aſſemblée. J'éloigne, Meſſieurs, ces idées incohérentes, & je reviens au fond de la queſtion que je diſcute.

Il arrivera que ſi les Electeurs ſont choiſis, comme ils le ſont déja dans la plupart de nos Provinces, d'après les impreſſions funeſtes qu'on a cherché à répandre contre le Clergé; il arrivera, dis-je, que cette claſſe qui a l'intérêt le plus grave & le plus direct au choix de ſon premier Paſteur, en ſera exclue.

J'oſerai maintenant le demander à votre Comité qui nous rappelle aux grands principes, aux formes antiques: ſeroit-il juſte, ſeroit-il avantageux d'ôter au Clergé un droit de ſuffrage dont il a joui pendant plus de quatorze ſiècles, & dont il n'a jamais abuſé? les élections ne ſont-elles pas ſoumiſes aux règles établies par les Conciles & la tradition? ſeroit il prudent d'en confier l'obſervation à des hommes qui les ignorent? le voudrez-vous, Meſſieurs, le ſouffrirez-vous, vous qui avez établi le bonheur du Peuple, ſur le choix libre & éclairé de ſes Adminiſtrateurs? Vous qui avez rendu à nos Provinces celui de leurs Juges, refuſerez-vous cette faveur au Clergé? les Prêtres ſeront-ils les ſeuls qui ne pourront prétendre à vos bienfaits? Quel inconvénient trouveriez-vous donc à décréter que les Evêques ſeront choiſis à l'avenir par le Clergé du Dé-

partement, convoqué en Synode ? les Prêtres, en pareille matière, ne ſont-ils pas Juges plus compétens que les Electeurs d'un Département ? n'ont-ils pas le plus grand intérêt à faire de bons choix ? leur bonheur en dépend, la gloire de la Religion ſainte, dont ils ſont les Miniſtres, y eſt attachée. Qui mieux que les Paſteurs pourra juger des qualités qui conviennent à leur Chef ? qui plus qu'eux brûle du zèle de la Maiſon du Seigneur ?

Mais ce ſeroit, direz-vous ſans doute, ouvrir la carrière à l'ambition, fomenter les intrigues dans le Corps des Paſteurs, qui nommant eux-mêmes à la première dignité de la Religion, voudront tous y parvenir, & mettront tout en œuvre pour atteindre au faîte des honneurs de leur état : mais c'eſt parce qu'ils auront tous cette ambition qu'elle ſera moins dangereuſe, qu'ils ne ſe laiſſeront pas entraîner par un mérite ordinaire. Des hommes qui peuvent tous avoir les mêmes prétentions, ne cédent pas communément à leurs égaux, & ne donnent leur ſuffrage qu'à une ſupériorité bien reconnue. De cette ambition, que vous ſeriez tentés de croire dangereuſe, naîtra cette noble émulation qui eſt la ſource de tous les talens, de toutes les vertus.

Mais ce ſeroit faire revivre, direz-vous encore, cet ancien eſprit, cette dangereuſe influence d'un Corps qui n'a été que trop redoutable : mais, quoi que vous puiſſiez faire, vous ne ſauriez vous refuſer à la convocation des Synodes ; elle eſt eſſentielle au maintien de la diſcipline, elle entre dans le plan de votre Comité. Les Synodes ſeront-ils donc plus dangereux, pour le Corps politique, que les Aſſemblées Electorales ou Adminiſtratives ? à quoi ſe réduira leur influence, leur pouvoir ? à ſe réunir peut-être une fois tous les vingts ans, à ſe donner un Chef, & aux Peuples un Paſteur. Pouvez-vous remettre ce pouvoir en des mains plus ſûres & plus dignes de votre confiance ?

Dans nos opinions religieuſes, le droit de nommer

ſes Paſteurs, appartient-il bien ſûrement au Peuple? & quand il l'auroit inconteſtablement, devriez-vous le déléguer à la portion du Peuple, qui vous eſt indiquée par votre Comité?

De tout cela, Meſſieurs, je conclus à ce que l'Aſſemblée Nationale décrète, qu'à l'avenir, les Evêques ſeront choiſis, non par le Prince excluſivement, parce qu'il n'eſt pas vraiſemblable qu'il ſera toujours guidé par des Miniſtres auſſi vertueux, auſſi intègres, auſſi inacceſſibles aux paſſions, que celui qu'il a choiſi, au ſein de cette Aſſemblée (dans le nouvel ordre de choſes, Meſſieurs, cet éloge ne pourra vous paroître ni ſuſpect, ni intéreſſé); non par le Peuple, toujours facile à ſéduire & à égarer, non par les Electeurs du Département, qui ne doivent pas juger ſeuls dans une matière qui paſſe leur pouvoir & leurs connoiſſances; mais par le Clergé du Département, convoqué en Synode, qui préſentera au Roi trois ſujets, parmi leſquels il choiſira. Si vous voulez vous rapprocher des formes de l'Egliſe primitive, vous pourrez joindre au Clergé les Membres de l'Aſſemblée Adminiſtrative, qui, honorés plus particulièrement de la confiance du Peuple, chargés de ſes plus grands intérêts, ſont plus propres à le repréſenter dans cette fonction.

Ce moyen, Meſſieurs, me paroît le plus propre à conſerver la dignité du Prince, la liberté, le bonheur du Clergé, la régénération du Peuple.

Mais ſi vous voulez l'établir, Meſſieurs, cette régénération ſur des baſes inébranlables, imprimez-lui le ſceau durable de la Religion; faites-la aimer aux Peuples, cette Religion Sainte; rendez ſes Miniſtres reſpectables: c'eſt en vain que vous travaillerez à les réformer, ſi vous ne trouvez les moyens de les faire eſtimer. La confiance, l'opinion peuvent ſeules aſſurer le ſuccès de leur Miniſtère. Si vous voulez qu'ils ſoient utiles, ne ſouffrez pas qu'on les aviliſſe. Qu'on n'entende donc plus au milieu de nous, ces dénominations odieuſes qui ont

275

été la source de tant de désordres. Faites disparoître, condamnez aux flammes ces caricatures dégoûtantes, qui portent la corruption dans le cœur du Peuple, en le familiarisant avec l'irréligion & la férocité. Si vous l'édifiez d'une main, ne détruisez pas de l'autre. Ce ne seroit point assez pour nous d'avoir formé des Ministres vertueux & zélés, si nous ne pouvions offrir à leurs instructions des Peuples dociles, respectueux & soumis.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.